



Rapport annuel 2016

Résumé

Le rapport annuel détaillé est disponible avec son annexe sur le site de la CPAT:
www.cpat.ch, à la rubrique «Downloads»

L'essentiel en bref

La CPAT peut faire état d'un exercice 2016 réjouissant, au cours duquel elle a pris différentes décisions importantes pour son avenir. Le degré de couverture de 107,9 pourcent est resté pratiquement stable, en dépit de l'alimentation des provisions pour rentes, ce qui a donc permis que la rémunération supplémentaire octroyée aux assurés actifs continue d'être versée. La réduction des primes de risques de 30 pourcent environ pour début 2017 est positive. Par ailleurs, une légère adaptation a été apportée à la stratégie d'investissement 2017 sur la base de la comparaison entre les prestations à fournir et les possibilités de placement (analyse ALM). S'agissant de l'immobilier, sept projets de bâtiments d'habitation sont en cours, à divers stades (veuillez vous reporter aux pages 8 et 9). Par ailleurs, le règlement de prévoyance a été adapté pour tenir compte des nouvelles dispositions légales applicables en cas de divorce.

- Une caisse d'association indépendante telle que la CPAT est en mesure d'offrir une prévoyance attrayante à ses assurés et aux employeurs des professions techniques. La CPAT gère la prévoyance professionnelle des quelque 2000 employeurs qui lui sont affiliés, avec 15 400 assurés actifs ou rentiers. Sa fortune sous gestion, qui a plus que doublé au cours de la dernière décennie, se monte aujourd'hui à plus de 2,6 milliards de francs.
- Les investissements des avoirs de prévoyance des assurés de la CPAT sont dictés d'abord par la sécurité. La stratégie bien diversifiée a permis qu'un rendement net de 3,71 pourcent soit dégagé. Depuis 2001, le rendement

annualisé se monte à 3 pourcent. Sur la base de la nouvelle stratégie de placement, la part des valeurs réelles (actions et immobilier) a été légèrement relevée pour 2017.

- Durant l'exercice sous revue, les capitaux de prévoyance des assurés actifs ont été rémunérés à un taux compris entre 1,25 et 2,25 pourcent en fonction de l'âge de l'assuré, soit une rémunération de 27 millions de francs.
- Au vu des perspectives de rendement qui restent modestes, le taux d'intérêt technique servi sur les capitaux de couverture des rentes a été abaissé de 2,25 à 2 pourcent, d'où une augmentation de 19,4 millions de francs de ces réserves. Cette démarche est une nouvelle étape franchie pour assurer à long terme le versement des rentes et pour réduire l'écart de rémunération entre actifs et rentiers.
- En raison du taux de conversion trop élevé, toute retraite est liée à des pertes. De nouvelles provisions de plus de 30 millions de francs ont donc dû être constituées durant l'exercice sous revue.
- Les nouvelles bases actuarielles LPP 2015 ont été employées pour le calcul des engagements de la caisse. Cette adaptation a coûté 15 millions de francs et a été financée par les provisions constituées les exercices précédents.
- Le degré de couverture a légèrement diminué, passant à 107,9 pourcent (exercice précédent: 108,3 pourcent). Toutefois, la réserve de

fluctuation de valeurs disponible, de 192 millions de francs, et les réserves actuarielles, de 99 millions de francs, témoignent de la solide assise financière de la CPAT.

- Seule une organisation professionnelle, assortie de transparence, est à même de garantir une prévoyance sûre. Les membres du Conseil de fondation, de la direction et des organes de contrôle présentent donc chaque année leurs liens d'intérêts.
- Compte tenu de la structure de la CPAT, qui compte de nombreuses petites entreprises affiliées et qui enregistre 2600 entrées ou sorties annuelles, les frais administratifs de 208 francs par assuré sont modestes. Les frais de placement de la fortune, qui comprennent la gestion des immeubles, sont de 27 centimes pour 100 francs de fortune sous gestion seulement.

- La CPAT a été proposée pour le prix EPAS en 2016, ce qui nous a réjouis: cette nomination est une reconnaissance pour les prestations de retraite de la CPAT, innovantes, souples et inscrites dans le partenariat social.
- Réalisés avec les associations professionnelles, les quatre séminaires de préparation à la retraite ont rencontré un grand succès. Nous continuons de vous les proposer gratuitement en 2017.
- Le site www.cpat.ch vous présente toutes les assurances proposées par la CPAT. En plus de donner une vue d'ensemble des assurances sociales suisses, notre compendium en ligne (www.ptv-kompendium.ch) répond aux principales questions qui se posent dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

Chiffres-clés

	2016	2015	2014
Somme du bilan (en millions de CHF)	2 679	2 516	2 482
Performance de la fortune totale	3.7 %	0.3 %	7.2 %
Degré de couverture	107.9 %	108.3 %	112.9 %
Rémunération des avoirs de prévoyance	1.25 %	1.75 %	2.0 %
Intérêt supplémentaire Ø	0.6 %	0.6 %	0.6 %
Entreprises affiliées	1 998	2 017	2 010
Assurés actifs	13 189	12 970	12 935
Bénéficiaires de rente	2 182	2 042	1 976
Taux de conversion (âge 65, homme)	6.1	6.2	6.3
Intérêt technique	2 %	2.25 %	2.75 %
Frais administratifs par assuré (CHF)	208	216	218

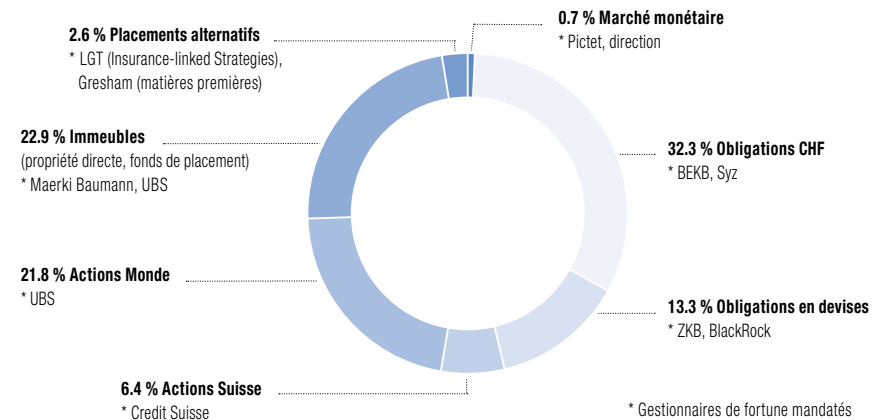
Bilan

Actif	31.12.2016 (en CHF)	31.12.2015 (en CHF)
Liquidités	17 726 623	19 796 035
Créances	12 554 867	13 167 093
Obligations	1 209 073 459	1 189 794 521
Actions et autres titres similaires	826 651 609	759 756 510
Immeubles	612 687 522	534 026 315
Régularisation de l'actif	-	-
Total de l'actif	2 678 694 080	2 516 540 474

Passif	31.12.2016 (en CHF)	31.12.2015 (en CHF)
Prestations de libre passage	19 642 103	24 008 760
Autres engagements	2 167 000	512 665
Régularisation du passif	1 232 191	1 031 716
Réserves de contributions des employeurs	38 613 821	36 102 108
Capital de prévoyance des assurés actifs	1 548 945 345	1 494 674 835
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rente	776 846 000	689 322 000
Réserves techniques	99 378 000	81 873 000
Réserve de fluctuation de valeurs	191 804 620	188 950 390
Capital de fondation	65 000	65 000
Total du passif	2 678 694 080	2 516 540 474

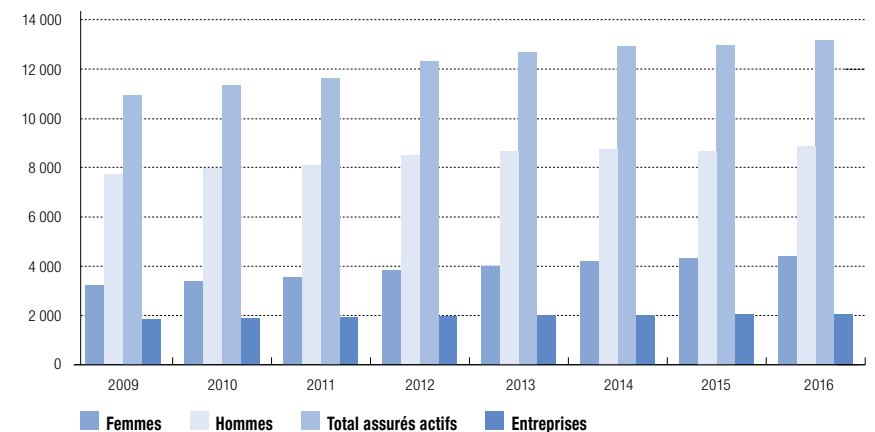
La CPAT a connu une croissance continue ces dernières années. Fin 2016, la fortune sous gestion se montait à plus de 2,6 milliards de francs. Face aux intérêts négatifs, les liquidités sur les comptes courants sont maintenues au plus bas. Les capitaux de prévoyance des rentiers sont en croissance continue. Cette progression s'explique par les 140 nouveaux bénéficiaires de rentes chaque année en moyenne, mais aussi par l'abaissement du taux d'intérêt technique et par l'emploi des bases techniques les plus récentes pour la mise au bilan, ce qui demande des capitaux de couverture plus importants. Le capital de prévoyance des rentiers a donc augmenté plus fortement que celui des assurés actifs. Ce capital représente un tiers environ du total des capitaux de prévoyance, ce qui démontre que la CPAT continue de disposer d'une structure saine.

Répartition de la fortune par catégories de placement



Les frais de gestion de fortune se montent à 0,27 pourcent au total. Ils comprennent les frais TER de placements collectifs transparents. La CPAT investit exclusivement dans des placements transparents. Le droit de vote est exercé activement pour les titres détenus de manière directe, et le vote est publié durant l'été sur le site Internet.

Assurés actifs et entreprises affiliées

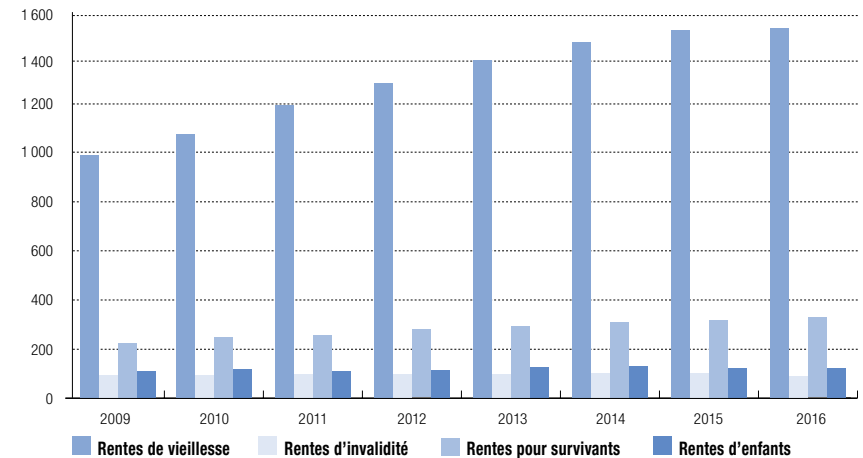


À la fin de l'exercice 2016, la CPAT comptait 13 189 assurés actifs (4396 femmes et 8793 hommes), qui sont assurés dans le cadre de 1998 entreprises et à titre individuel pour 405 d'entre eux.

Compte d'exploitation

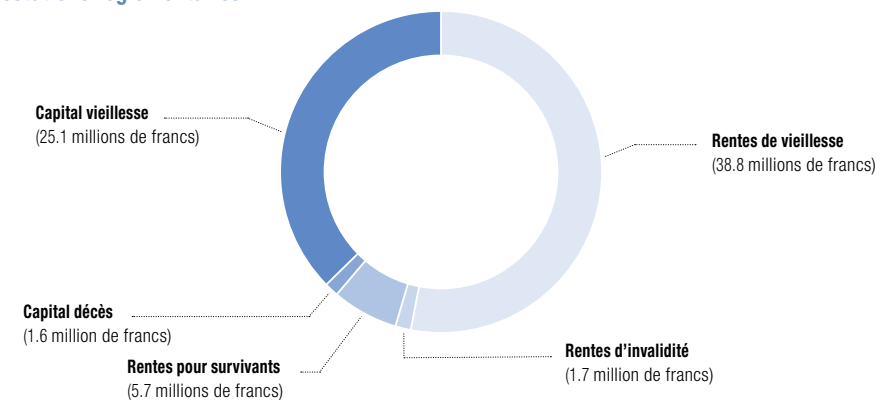
	2016 (en CHF)	2015 (en CHF)
Cotisations et apports	165 291 497	165 006 831
Prestations d'entrée	92 294 043	84 597 318
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	257 585 540	249 604 149
Prestations réglementaires	-73 882 845	-66 897 563
Subsides du Fonds de garantie LPP	-1 171 938	-1 116 465
Prélèvement de la réserve de cotisations de l'employeur pour le financement de cotisations	-6 895 409	-12 487 969
Prestations de sortie	-103 476 266	-142 103 350
Dépenses prestations / versements anticipés	-185 426 458	-222 605 347
Constitution capital de prévoyance	-161 811 224	-121 576 610
Charges d'assurance	-564 166	-583 344
Résultat net de l'activité d'assurance	-90 216 308	-95 161 152
Rendement des titres	32 545 111	32 922 759
Pertes réalisées sur le cours des titres	-23 956 889	-12 535 097
Bénéfices réalisés sur le cours des titres	23 445 380	17 634 009
Plus-values titres	55 233 385	-38 283 031
Rendement immobilier	12 834 886	14 177 094
Gestion de la fortune	-7 137 187	-6 582 427
Résultat net du placement de la fortune	92 964 686	7 333 307
Autres frais et autres revenus	21 799	33 491
Contribution aux frais administratifs	3 995 001	4 020 309
Administration assurés	-3 197 813	-3 238 028
Frais de marketing et de publicité	-713 136	-655 262
Frais administratifs en f. / à la ch. compte d'exploitation	84 052	127 019
Excédent des recettes / excédent des dépenses	2 854 230	-87 667 335

Nombre de bénéficiaires de prestations



En dépit de la croissance de ses effectifs, la CPAT connaît un nombre de rentiers AI pratiquement stable depuis des années, qui a même continué sa baisse en 2016. Le nombre de rentes de vieillesse et de rentes de survivants s'est par contre une nouvelle fois accru au cours de l'exercice. Chaque mois, des rentes sont versées à 2182 personnes au total. Comme la génération du baby-boom atteint l'âge de la retraite, les rentes de vieillesse versées continueront à progresser ces prochaines années.

Prestations réglementaires



Les prestations de prévoyance ont globalement augmenté en 2016, passant de 65,9 à 72,9 millions de francs. Les retraits de capitaux à titre de prestation de vieillesse ont augmenté de 4,1 millions de francs, les rentes de vieillesse, de 2,6 millions de francs, et les prestations versées pour cause de décès, de 0,5 million de francs; le volume des rentes d'invalidité versées a quant à lui reflué de 0,2 million de francs.

La CPAT investit dans l'immobilier à long terme

Les immeubles représentent une partie importante du portefeuille de la CPAT depuis des décennies. Leur rendement offre un apport de fonds régulier et sûr. Dans le cadre de l'adaptation de la stratégie de placement 2017, les placements nominaux (obligations) ont été réduits, avec une augmentation correspondante des valeurs réelles (actions et immobilier).

La stratégie fixe à 19 pourcent la part des immeubles suisses, avec une fourchette comprise entre 15 pourcent au minimum et 23 pourcent au maximum. À la fin de l'exercice, les placements dans des immeubles d'habitation ou à destination commerciale détenus directement se montent à 13,9 pourcent (371 millions de francs), tandis que la part des investissements indirects dans l'immobilier (sociétés anonymes immobilières suisses et fonds suisses immobiliers) est égale à 6,8 pourcent (183 millions de francs), soit 20,7 pourcent (554 millions de francs) au total. Le taux moyen de capitalisation employé pour déterminer la valeur des immeubles détenus de manière directe est de 5,66 pourcent. Ce taux est prudent.

La CPAT vise à augmenter la part des immeubles détenus directement au détriment des fonds immobiliers et des sociétés anonymes. Dans cette perspective, la CPAT a acquis des immeubles et a réalisé des projets de construction. Les investissements ciblent un bâti de qualité et durable dont les loyers s'inscrivent dans le segment moyen. Les objets et projets sont concrètement les suivants:

- achat de deux bâtiments d'habitation et de commerce comprenant 3 bureaux et 16 logements à la rue du Léopard à Carouge (GE) en novembre 2016
- achat de deux immeubles résidentiels comprenant 42 logements à la Churerstrasse à Altstätten (SG) en janvier 2017

Les immeubles suivants sont en construction:

- un immeuble résidentiel dans le quartier du Petit-Saconnex à Genève comprenant 43 appartements et abritant l'ambassade de Croatie, achat à l'été 2017
- deux projets résidentiels (Rossi I et II) comprenant 53 et 16 appartements respectivement à Lyss (BE), en construction depuis l'automne 2016
- deux immeubles résidentiels au Mattenweg à Aarwangen (BE) comprenant 16 appartements, en construction depuis l'automne 2016
- un projet résidentiel dans le quartier de Bassbelt à Pieterlen (BE) comprenant 58 appartements, début des travaux en janvier 2017
- deux immeubles résidentiels aux éléments de construction en bois dans le quartier d'Espenmoos à Saint-Gall comprenant 11 appartements, début des travaux en février 2017

- deux immeubles résidentiels au Weierweg à Gränichen (AG) comprenant 26 appartements, début des travaux au printemps 2017

Planification en cours:

- le projet résidentiel Mühlacker de Gerlafingen (SO) comprenant 69 appartements et 8 ateliers, début des travaux prévu en septembre 2017

Visualisation des immeubles résidentiels dans le quartier d'Espenmoos à Saint-Gall



Organes

Etat au 01.01.2017

Conseil de fondation



Martin Scherrer

Ingénieur dipl. en génie rural EPF, ingénieur-géomètre avec brevet fédéral ewp AG Effretikon
Représentant des employeurs SIA
Président du Conseil de fondation



Patrick Sommer

Ingénieur électrotechnique HES
Axira GmbH, Bienne
Représentant des employeurs UTS
Membre du Comité de papiers-valeurs



Jürg Winkelmann

Architecte dipl. EPF FSAI SIA
Winkelmann Architekten AG, Morat
Représentant des employés FSAI
Président du Comité de gestion des immeubles



Hans Abicht

Ingénieur dipl. HES SIA
Hans Abicht AG, Zoug
Représentant des employeurs SIA
Membre du Comité de gestion des immeubles



Franz Mathis

Ingénieur dipl. ETS UTS
Peseux
Représentant des employés UTS
Président du Comité de papiers-valeurs



Patrick Wüthrich

Economiste d'entreprise dipl. HES
Spreng + Partner Architekten AG, Berne
Représentant des employés FSAI
Membre du Comité de gestion des immeubles



Daniel Röschli

Economiste d'entreprise HWV HES
Secrétariat général de la SIA, Zurich
Représentant des employés SIA
Membre du Comité de papiers-valeurs



Urs Wili

Ingénieur él. dipl. EPF
Furrer+Frey AG, Berne
Représentant des employés UTS
Président du Comité d'assurance et de stratégie



Gérald Brandt

Responsable RH avec dipl. fédéral
BG Ingénieurs Conseils SA, Lausanne
Représentant des employeurs USIC
Membre du Comité d'assurance et de stratégie



Andreas Steinegger

Lic. oec., aménagiste EPF EPG
Jauslin + Stebler AG, MuttENZ
Représentant des employés SIA
Membre du Comité d'assurance et de stratégie



Lisa Ehrensperger

Architecte dipl. EPF FAS
Frei + Ehrensperger Architekten GmbH, Zurich
Représentante des employeurs FAS
Membre du Comité de gestion des immeubles



Marlene Locher Brander

Assistante de direction
Bänziger Partner AG, Buchs (SG)
Représentante des employés USIC
Membre du Comité d'assurance et de stratégie



Daniel Baldenweg

Ingénieur dipl. HES/Reg. A/SIA
dsp Ingenieure & Planer AG, Greifensee
Représentant des employeurs UTS
Membre du Comité de papiers-valeurs



Bülent Parlak

Architecte dipl. HES
arb architekten, Berne
Représentant des employés FAS
Membre du Comité de gestion des immeubles

Direction

Organe de direction	ATAG Organisations économiques SA, Berne
Gertrud Stoller-Laternser	Directrice
Daniel Dürr	Adjoint de la directrice
Beat Christen	Adjoint de la directrice
Peter Gasser	Chef des finances et de la comptabilité
Rita Manaa	Cheffe de l'administration
Fabrice Emmenegger	Chef de la prise en charge des clients

Actuaire-conseil en prévoyance professionnelle

Patrick Spuhler	Prevanto SA, Bâle
-----------------	-------------------

Réviseur en chef

André Egli	Balmer-Etienne AG, Lucerne
------------	----------------------------

Expert en placement

Hansruedi Scherer	PPCmetrics SA, Zurich
-------------------	-----------------------

Autorité de surveillance

Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations, Berne



cpat

Caisse de Prévoyance
des Associations Techniques
SIA UTS FAS FSAI USIC

Case postale 1023
3000 Berne 14
T 031 380 79 60
F 031 380 79 43
info@cpat.ch
www.cpat.ch